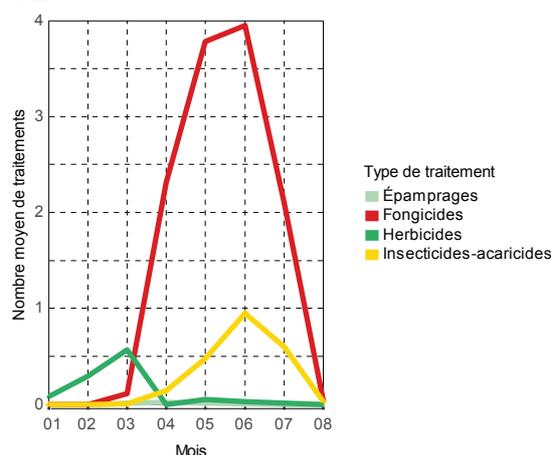


Corse

En 2016, la vigne corse reçoit 15,8 traitements en moyenne, soit 4,3 de moins que la moyenne nationale. La Corse se place au quatrième rang du plus faible nombre de traitements des 21 bassins enquêtés. Les maladies cryptogamiques sont les cibles prépondérantes : 78 % des traitements sont des fongicides. Le reste se répartit entre les insecticides-acaricides (15 %) et les herbicides (6 %). Hormis les herbicides appliqués de janvier à mars, la période des traitements s'étale de mars à juillet avec un pic en juin (*figure 1*).

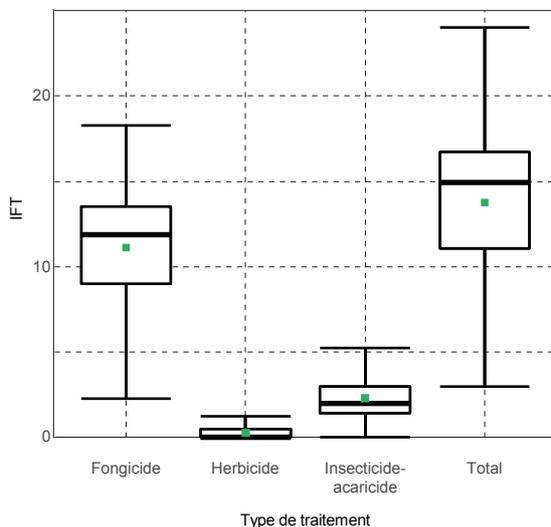
Le constat est similaire concernant l'IFT moyen tous traitements confondus : il s'élève à 13,9 soit 1,4 point en dessous de la moyenne nationale. Cette valeur est à relier au faible niveau des pressions parasitaires ressenties (encadré). L'hétérogénéité des pratiques est importante. Un quart du vignoble a un indice égal ou inférieur à 11,1 (*figure 2*). L'IFT insecticide-acaricide (2,3)

Figure 1 - Traitements par mois et par type en 2016



Source : Agreste - Enquêtes sur les pratiques phytosanitaires en viticulture 2016

Figure 2 - Répartition des IFT par type de traitement en 2016



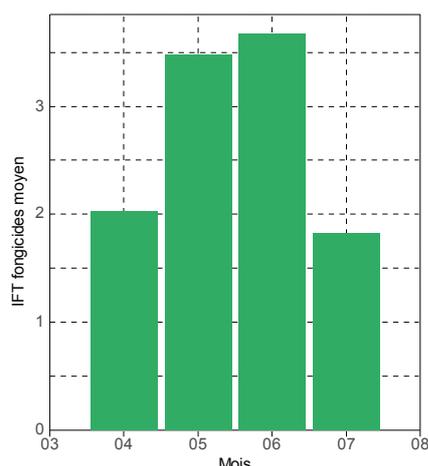
Source : Agreste - Enquêtes sur les pratiques phytosanitaires en viticulture 2016

est l'un des plus élevés parmi les 21 bassins. Le passage de ce type de traitement sur 82 % du vignoble confirme que la lutte contre les ravageurs est une préoccupation importante. Cet IFT insecticide-acaricide est également porté par la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, à l'origine de 2 à 3 traitements selon les communes.

L'IFT fongicide moyen (11,2) est inférieur de 1,5 point à la moyenne nationale. Il est inférieur ou égal à 9 pour 25 % du vignoble. La lutte contre le mildiou (6,4 traitements) est légèrement supérieure à celle contre l'oïdium (5,8 traitements). Les principaux apports de fongicides se situent en mai et juin (*figure 3*).

Avec un IFT herbicide de 0,3 (contre 0,7 au niveau national), la Corse est le bassin avec le plus faible recours aux herbicides.

Figure 3 - IFT fongicide moyen par mois en 2016



Source : Agreste - Enquêtes sur les pratiques phytosanitaires en viticulture 2016

Contexte sanitaire et météorologique :

L'hiver, le début de printemps et la fin d'été sont chauds (+ 1 à 2 °C au-dessus des normales). Le printemps et l'été sont très secs : près de 60 % de déficit de précipitations. Il y a 15 jours d'avance au débourrement, puis une réduction de l'avance phénologique. La floraison et la véraison se font dans de bonnes conditions tout comme la maturation des rouges et cépages tardifs.

Pression parasitaire la plus fréquemment ressentie : faible pour le mildiou (75 %), l'oïdium (63 %) le botrytis (91 %) et la tordeuse (76 %).

Maladies du bois en recrudescence. Populations de cicadelle des grillures en forte augmentation.

Segmentation : 50 % d'AOP et 50 % d'IGP

Conduite en agriculture biologique : 11 %

IFT biocontrôle tous traitements confondus : 1,5